



NATURE FOR CITY LIFE
CODE PROJET : LIFE16 GIC/FR/000099



**ACTION C1 – DEVELOPPEMENT D’UN MONITORING URBAIN COMME OUTIL
POUR LA GOUVERNANCE ET L’INFORMATION SUR LA NATURE EN VILLE ET LE
CLIMAT.**

Action C1.2 – MONITORING SOCIO-ECONOMIQUE

**ENQUETE REALISEE AUPRES DES TECHNICIENS ET ELUS ANNEE 2/2019
REALISEE PAR AURELIEN ALLOUCHE & LAURENCE NICOLAS (RESSOURCES)
AVEC LA PARTICIPATION DE CAROLE BARTHELEMY (LPED)**



Composition de l'échantillonnage

L'enquête a essentiellement été remplie par des techniciens¹ (tab. 1). Le très faible nombre d'élus participants à l'enquête oriente, si besoin était, vers une approche par entretiens semi-directifs pour cette catégorie d'enquêtés.

fonction	Nb. cit.	Fréq.
technicien	83	83,84%
Non-réponse	9	9,09%
élu	7	7,07%
TOTAL OBS.	99	100%

tableau 1 : composition de l'échantillon par statut des enquêtés

La composition de l'échantillon sur-représente également le conseil régional et sous-représente les métropoles (tab. 2) . Ce point doit être gardé à l'esprit pour faire évoluer le protocole d'enquête dans les phases futures du programme.

institution	Nb. cit.	Fréq.
Région	61	61,62%
Mairie	21	21,21%
Métropole	9	9,09%
Non-réponse	7	7,07%
Etat	1	1,01%
TOTAL OBS.	99	100%

tableau 2 : composition de l'échantillon par institution de l'enquêté

Les personnes sondées exercent leur fonction actuelle depuis moins de 5ans dans des proportions similaires à celles exerçant leur fonction depuis plus de 5 ans (43 % contre 49%)

Q3: Depuis combien d'années exercez-vous cette fonction	
moins de 5 ans	43,43%
entre 5 et 10 ans	14,14%
plus de 10 ans	35,35%
Non-réponse	7,07%

¹ Sous le terme général de technicien nous regroupons très largement l'ensemble des agents travaillant pour les différentes collectivités impliquées dans l'enquête

Connaissance et représentation des projets de nature en ville

Seul 47% des enquêtés ont connaissance ou ont participé, au sein de leur institution, à des projets de nature en ville ou des projets portant sur le changement climatique.

Participation / connaissance projets de nature en ville	Nb. cit.	Fréq.
non	52	52,53%
oui	47	47,47%

tab.3 : participation à (ou connaissance) des projets de nature en ville ou d'adaptation au changement climatique

Le caractère récent de ce type d'initiatives est peu perçu par les enquêtés, qui ne sont que 30% à considérer que ces projets sont nouveaux pour leur institution.

On pourrait penser que cette faible connaissance et plus encore le fort taux de non-réponse s'expliqueraient par l'ancienneté des enquêtés au sein dans leur fonction actuelle. Ce n'est pas le cas, le lien entre les deux variables est faible (V de Cramer de 15%), comme le montre le tableau ci-après

Q3: Depuis combien d'années exercez-vo_1	moins de 5 ans	plus de 10 ans	entre 5 et 10 ans	Non réponse	TOTAL
Q7: Ces projets sont-ils nouveaux pour_1					
ne sait pas	13,13%	12,12%	6,06%	0,00%	31,31%
oui	16,16%	10,10%	4,04%	0,00%	30,30%
non	12,12%	10,10%	4,04%	1,01%	27,27%
Non réponse	2,02%	3,03%	0,00%	6,06%	11,11%
TOTAL	43,43%	35,35%	14,14%	7,07%	

tab.4 : croisement de l'ancienneté dans l'institution et de la perception de la nouveauté des projets de nature en ville

C'est davantage le lien entre participation à (ou connaissance) des projets de nature en ville qui explique cette perception, ce qui est assez attendu. L'élément essentiel est que ceux qui n'ont pas connaissance de ce type de projet, ou qui n'y ont pas participé préfèrent ne pas exprimer d'avis sur la nouveauté de la chose, plutôt que d'exprimer un avis sur une base intuitive.

Participation projets de nature en ville	non	oui	TOTAL
Q7: Ces projets sont-ils nouveaux pour_1			
> ne sait pas	24,24%	7,07%	31,31%
> oui	10,10%	20,20%	30,30%
> non	7,07%	20,20%	27,27%
> Non réponse	11,11%	0,00%	11,11%
TOTAL	52,53%	47,47%	

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 29,74$, ddl = 3, 1-p = >99,99%.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.
% de variance expliquée (V de Cramer) : 30,04%

Comment les enquêtés expliquent-ils l'origine des projets de nature en ville, ou plus exactement à quelles motivations les rattachent-ils ?

Q6: Selon vous, qu'est-ce qui a motivé votre collectivité territoriale à lancer ce type de projets ?	Fréq.
le souhait de renforcer l'attractivité économique des territoires concernés	39,39%
la demande des administrés	38,38%
la conviction politique des élus	37,37%
Non-réponse	24,24%
autre	10,10%
développer les recettes fiscales	8,08%
les nouvelles normes réglementaires	0,00%

tab.6 : Selon vous, qu'est-ce qui a motivé la collectivité territoriale à lancer ce type de projets ? Question à choix multiples, le total des réponses peut donc être supérieur à 100%. Les résultats sont donnés en pourcentages des observations et se lisent ainsi : 39,39% des sondés pensent qu'une motivation aux projets de nature en ville est le souhait de renforcer l'attractivité économique des territoires

Le constat d'une perception peu développée de ce type de projet pour une partie de la population enquêtée, tout du moins, se renforce en observant le taux de non-réponse relativement important. De fait, des trois premiers items, aucun ne se dégage réellement : les enquêtés ne rattachent pas les projets de nature en ville à une motivation spécifique. L'item « nouvelles normes réglementaires » n'a attiré aucune réponse, ce qui peut venir du qualificatif « nouvelles », apte à semer la confusion (avec l'application de normes déjà en vigueur mais pas encore appliquées).

Les précisions apportées (sous formes de réponses libres) par les sondés sont intéressantes, en faible nombre, nous pouvons les retranscrire telles quelles, sans les catégoriser pour des traitements statistiques :

- *Mieux connaître les modes de déplacements des jeunes, en particulier l'utilisation des mobilités actives.*
- *Motivation et implication personnelle des agents des services*
- *Force de proposition, après études des techniciens*
- *Application de la réglementation*
- *Une rare conviction de la part de peu de dirigeants*
- *Apporter plus de fraîcheur en ville*
- *Bénéficier des financements européens pour développer et rendre attractif le territoire.*
- *le souhait d'attirer les électeurs sans vraiment ne rien faire*
- *travailler la trame verte et bleue*
- *La collectivité souhaite s'impliquer et être active*
- *Démarche répondant à des multiples enjeux et non pris isolément sans prise en compte du contexte.*
- *Urgence climatique et environnementale*
- *Pression des associations*
- *Accords internationaux (Accords de Paris...), directives EU*
- *Attractivité touristique*
- *plan climat une cop d'avance "*
- *le changement climatique, la pollution sous toutes ses formes au niveau mondial*

Le caractère d'opportunité (« bénéficiaire de financements ... »), voire d'opportunisme (« le souhait d'attirer des électeurs... »), de ce type de projet et le jeu d'acteurs (« pression des associations ») sont mis en avant dans ces commentaires. De la même façon le rôle moteur des agents et techniciens est rappelé par opposition à la seule conviction des élus. On retrouve également l'évocation de la dimension réglementaire, ce qui soutient notre hypothèse quant au biais introduit par le qualificatif « nouvelles » dans l'item non choisi. Les motivations intrinsèquement écologiques (*per se*) apparaissent également (« trame verte et bleue », « urgence écologique ... »), ce que nous anticipions en ne le proposant pas, quoiqu'en plus grand nombre, l'objectif étant de voir si la thématique environnementale sortait spontanément, sans être suggérée par un choix de réponse.

Par ailleurs, 38% considèrent que les projets de nature en ville et d'adaptation au changement climatique remplissent leurs objectifs initiaux. Néanmoins, la faible participation de l'échantillon à ce type de projet met près de 50% des enquêtés dans l'impossibilité de se faire un avis sur l'efficacité de ces projets(tab.7)

Q8: Est-ce que le projet en l'état rempl_1	Fréq.
oui	37,37%
Non-réponse	33,33%
Je ne sais pas	16,16%
non	12,12%
C'est au-delà de nos objectifs initiaux	1,01%
TOTAL OBS.	100%

tab. 7 : Est-ce que le projet en l'état remplit les objectifs fixés au départ ?

Il convient de noter que la formulation d'un avis positif, comme négatif, n'est toutefois pas limitée par la participation ou la connaissance de projets de nature en ville ou d'adaptation au changement climatique. Une partie des enquêtés (21%) déclare n'avoir pas participé à de tels projets, ni en avoir connaissance, et exprime néanmoins un avis positif sur la capacité de ce type de projet à remplir leurs objectifs – ce qui peut refléter soit une confiance importante des enquêtés dans leurs institutions, soit un a priori positif envers ces projets (tab.8). Ce point est notable puisqu'il indique une relative sympathie ou bonne disposition, par défaut, des techniciens et élus envers ces projets.

Les projets de nature en ville (et adaptation au CC) montre une relative capacité à enrôler et engager durablement les acteurs, dans la mesure où 55% de ceux qui y ont participé considèrent que ces projets remplissent leurs objectifs – score qui est important dans la mesure où l'on peut penser qu'une partie de ces projets ne sont pas même achevés.

Participation projets de nature en ville	non	oui	TOTAL
Q8: Est-ce que le projet en l'état rempl_1			
Non réponse	50,00%	14,89%	33,33%
C'est au-delà de nos objectifs initiaux	0,00%	2,13%	1,01%
Je ne sais pas	17,31%	14,89%	16,16%
non	11,54%	12,77%	12,12%
oui	21,15%	55,32%	37,37%
TOTAL	100%	100%	100%

tab8 : Est-ce que le projet en l'état remplit les objectifs fixés au départ ?

Cette disposition favorable envers les projets urbains à visée écologique se confirme avec la question suivante :

« Par rapport à un projet urbain "classique", qu'est-ce qu'apporte un projet plus écologique ? »

En effet, les items négatifs (longueur et contraintes) apparaissent en bas de classement (tab. 9). Les projets urbains écologiques sont majoritairement vus comme **des outils de valorisation du territoire**, qu'il s'agisse d'améliorer l'image d'une ville ou de valoriser des quartiers. C'est également leur capacité à créer des liens qui doit être retenue comme marquante : création de liens sociaux (33,33%), création de liens de collaboration entre services et entre secteurs (transversalité 47,47%), et rapprochement avec les habitants (28,28%).

"Q10: Par rapport à un projet urbain "_1	
améliorer l'image générale de la ville	62,63%
une meilleure revalorisation des quartiers concernés	60,61%
cela oblige à travailler de manière transversale	47,47%
créer du lien social	33,33%
cela impose de plus communiquer auprès des habitants	28,28%
cela oblige à avoir de nouvelles compétences en tant qu'élue(e)	21,21%
non-réponse	12,12%
c'est plus long à mettre en place	11,11%
des contraintes supplémentaires qui sont déjà nombreuses	9,09%
des emplois supplémentaires	9,09%
autre	1,01%

tab 9. « Q10: Par rapport à un projet urbain "" classique "", qu'est-ce qu'apporte un projet plus écologique »

La capacité de ces projets à créer des emplois est considérée comme peu signifiante.

Rapport des enquêtés à la nature et écart entre la perception des enquêtés et celle des habitants

Les sondés évaluent la présence de la nature sur leur territoire, de manière particulièrement tranchée : la nature est principalement absente du territoire ou un peu présente (tab. 10)

Q12: Pensez-vous qu'il y ait assez de n_1	Fréq.
un peu	38,38%
pas du tout	35,35%
assez	8,08%
beaucoup	4,04%
Non-réponse	14,14%
TOTAL OBS.	100%

tab 10 : Pensez-vous qu'il y ait assez de nature dans votre collectivité territoriale ?

Il est intéressant de comparer ces résultats avec la perception exprimée par les habitants (tab 11) :

Selon vous, dans ce quartier la nature est ...	Fréq.
pas du tout présente	20,32%
un peu présente	24,45%
bien présente	25,57%
très présente	8,36%
Non-réponse	21,56%
TOTAL OBS.	100%

tab.11 : Présence de la nature sur le site étudié selon les habitants.

Les habitants perçoivent ainsi la présence de la nature comme plus satisfaisante que les élus et techniciens. Cet élément doit attirer notre attention.

La distance entre élus et techniciens, d'une part, et habitants, d'autre part, est moins faible lorsqu'il s'agit de se représenter les services écosystémiques de la nature en ville.

élus & techniciens		habitants	
meilleure qualité de l'air	72,73%	meilleure qualité de l'air	60,65%
faire baisser la température	56,57%	maintenir la faune et la flore	53,84%
maintenir la faune et la flore	56,57%	créer du lien entre riverains	45,45%
créer du lien entre riverains	26,26%	éviter que ce soit trop construit	45,21%
limiter les inondations	26,26%	faire baisser la température	35,48%
avoir moins de bruit	24,24%	avoir moins de bruit	26,30%
éviter que ce soit trop construit	24,24%	limiter les inondations	22,56%
des salissures	2,02%	augmenter le risque d'allergies	8,59%
augmenter le risque d'allergie	2,02%	des salissures	3,86%
insectes indésirables	1,01%	insectes indésirables	2,79%

tab12 : Contributions imputées à la nature en ville pour les deux populations enquêtées

L'amélioration de la qualité de l'air figure en tête du tableau pour les deux populations, bien qu'avec un score supérieur pour les élus et techniciens. Plusieurs items réalisent des scores comparables pour les deux catégories d'enquêtés. L'ensemble des items négatifs sont ainsi considérés comme marginaux (trois derniers items du tableau). De plus, la conservation de la biodiversité, la réduction des pollutions sonores et l'atténuation des inondations réalisent sensiblement les mêmes scores entre habitants et élus et techniciens. L'écart s'établit à partir d'une plus forte sensibilité à la problématique des îlots de chaleur chez les élus et techniciens (56% vs 35%). Les habitants pour leur part valorisent davantage deux items à forte consonance sociale, dont on a vu toute l'importance dans l'enquête habitant : la création du lien entre riverains et l'opposition à la construction immobilière, dont on a vu dans l'enquête précitée qu'elle était un marqueur fort de la controverse autour de l'urbanisation et la bétonisation, jugées galopantes.

On peut également étudier l'écart entre élus-techniciens et habitants en considérant les actions jugées nécessaires par chacun de ces groupes pour qu'il y ait plus de nature en ville.

Actions à mener pour qu'il y ait plus de nature en ville

Elus-Techniciens		Habitants	
faire des espaces verts (jardins, parcs publics)	64,65%	faire des espaces verts	65,54%
moins construire et laisser les espaces naturels présents	57,58%	moins construire et laisser les espaces naturels présents	56,67%
Favoriser la végétation spontanée (par gestion différenciée) et laisser pousser	43,43%	planter des arbres le long des boulevards	35,38%
planter des arbres le long des boulevards	40,40%	créer des habitats artificiels	23,89%
créer des habitats artificiels	27,27%	permettre à la végétation sauvage de se développer	20,91%
interdire la circulation	22,22%	interdire la circulation	17,39%
gérer les inondations	10,10%	Non-réponse	5,80%
autre	7,07%		
Non-réponse	11,11%		

Tab.13: Selon vous, pour qu'il y ait plus de nature en ville, quelles actions seraient les plus utiles ? (citez les 3 plus utiles)

La création d'espaces verts est indéniablement le point de consensus le plus fort entre élus-techniciens et habitants, et ce, au point d'obtenir le même score. Les items choisis par ces deux sous-populations se distribuent quasiment dans le même ordre et avec des pourcentages très proches. Une des rares distinctions entre le point de vue « expert » et le point de vue « profane » est l'importance donnée par ces premiers au développement la végétation spontanée, signe probablement d'un travail de sensibilisation à cette problématique, effectué au sein des institutions. Un item d'apparence plus « spécialisé », la création d'habitats artificiels, item pour lequel on aurait pu attendre une position plus tranchée de la part du groupe institutionnel, réalise quasiment le même score dans les deux populations enquêtées. Les seules autres différences, minimes de surcroît, portent sur la gestion des inondations (item non retenu par les habitants) et la proposition d'autres actions avec l'item « autres »². A nouveau, il est particulièrement saisissant de remarquer la proximité entre les conceptions des élus-techniciens et des habitants.

² Ensemble des propositions « autres » (quand précisé par l'enquêté) : « Végétaliser les toitures et murs des bâtiments » ; « Gérer les flux divers ; maintenir ou réinstaller de l'agriculture au cœur des territoires urbains » ; « Ne pas déplacer le problème. Pour ma Commune les transports en commun sont triplés sur les mêmes axes (Bus, métro, tramway...) et les quartiers plus éloignés du centre-ville subissent de pleins fouets ces désagréments (peu de bus hors périodes scolaires), constructions tous azimuts avec destruction d'espaces verts existants... » ; « plus de pistes cyclables, circulation unique de véhicule propre (voiture ou transports en commun) » ; « sensibiliser les habitants, les élus et les professionnels à une nouvelle construction de la ville, avec de la végétation plus fournie... »

Externalités négatives de la nature en ville ?

Conformément à ce qui précède, la grande majorité des sondés affichent une disposition très favorable à la nature, en évaluant très à la baisse les éventuels impacts négatifs de la nature en ville.

Seulement 25% des élus-techniciens anticipent un éventuel effet des projets de nature en ville sur la fiscalité des logements et le cas échéant, n'anticipent qu'une hausse marginale de cette dernière (tab 14).

pas du tout	15,15%
à la marge	25,25%
beaucoup	8,08%
ne sait pas	40,40%
Non-réponse	11,11%

tab14 : Les aménagements et/ou les bâtiments intégrant de la nature en ville ont-ils, selon vous, une incidence sur la fiscalité des logements ?

Élus et techniciens maintiennent la même attitude positive concernant les impacts négatifs plus directement reliés à la nature, tels que l'augmentation de déchets végétaux et salissures, la perte de luminosité des habitations (notamment lorsque trop rapprochées d'alignements d'arbres) ou encore l'augmentation d'insectes indésirables (moustiques, etc.). Sur cet aspect, les sondés se distinguent en partie des habitants (tab 15).

La nature en ville favoriserait ...	des saletés		des insectes indésirables		une diminution de lumière	
	Elus-techniciens	Habitants	Elus-techniciens	Habitants	Elus-techniciens	Habitants
ce n'est pas gênant	64,65%	67,06%	56,57%	64,32%	63,64%	64,29%
C'est un peu gênant	16,16%	8,64%	25,25%	8,09%	16,16%	3,33%
C'est assez gênant	1,01%	12,87%	3,03%	12,10%	0%	19,52%
Non-réponse	18,18%	11,69%	15,15%	15,77%	20,20%	12,86%

tab15 : Position des sondés par rapport à différents inconvénients possibles du développement de la nature en ville. Comparaison Élus & techniciens / Habitants

Pour les deux populations étudiées, la grande majorité des sondés traite comme n'étant pas une gêne ces différentes conséquences du développement de la nature en ville. Les élus et techniciens expriment toutefois une réserve plus importante quant à la multiplication d'insectes indésirables (peut-être cela vient-il de l'appréhension du problème sous l'angle des politiques publiques sanitaires, relativement aux moustiques ?). Le choix majoritaire est le même pour ces deux groupes de sondés, et ce dans les mêmes proportions. Les noyaux majoritaires de chaque groupe sont donc assez similaires dans l'ensemble. En revanche, ce sont les sondés qui ne partagent pas l'avis majoritaire qui distinguent ces deux populations. Le second avis le plus important chez les élus et techniciens consiste à traiter comme peu gênants les différents inconvénients évoqués, quand les habitants, eux, y voient des effets assez gênants. **On ne peut donc pas établir de réels clivages dans la population des élus-techniciens et l'on doit plutôt y voir une nuance de l'opinion majoritaire, opinion largement favorable à la nature en ville. Pour sa part, la population des habitants recèle un clivage entre une majorité favorable au développement de la nature en ville et une sous-population moins bien disposée à l'égard de cette dernière.**

Une population formée et donc sensibilisée ?

Seulement 34% des sondés ont reçu, durant leur étude, une formation sur la nature ou sur l'environnement ; 42 % durant leur vie professionnelle et 63 % ont cherché à se former par eux-mêmes.

Une formation en environnement uniquement autodidacte est le mode de formation le plus fréquent (tab 16), suivi de peu par une formation dans la totalité des sphères d'apprentissage (étude, travail, autodidactisme).

formation à l'environnement	
Non-réponse	12,12%
aucune formation	14,14%
formation études	3,03%
formation travail	1,01%
formation perso	26,26%
formation étude & perso	3,03%
formation études&travail	6,06%
formation travail&perso	12,12%
formation études& travail & perso	22,22%
TOTAL OBS.	100%

tab 16 : associations des modes de formation à l'environnement

72% des enquêtés se portent volontaires pour suivre une formation sur les thèmes de la nature en ville ou du changement climatique (tab 17). Les catégories des autodidactes et de ceux sans formation sont les plus réfractaires à une formation, juste après ceux qui n'ont été formés que dans le cadre de leur profession. On remarque que lorsque la formation est passée par le cadre des études, la demande de formation atteint des scores importants (100%, 100%, 100% et 90,91%). Au moins deux interprétations de ce résultat pourraient être confrontées : soit, le passage par les études rend plus réceptif à des formations que les sondés pouvaient deviner être réalisée par l'université, soit, ceux qui ont principalement appris durant leurs études s'estiment insuffisamment formés.

formation à l'environnement/souhait d'une formation	Non-réponse	non	oui	TOTAL
Non-réponse	91,67%	8,33%	0,00%	100%
aucune formation	0,00%	35,71%	64,29%	100%
formation études	0,00%	0,00%	100%	100%
formation travail	0,00%	100%	0,00%	100%
formation perso	0,00%	23,08%	76,92%	100%
formation étude & perso	0,00%	0,00%	100%	100%
formation études & travail	0,00%	0,00%	100%	100%
formation travail & perso	0,00%	8,33%	91,67%	100%
formation études & travail & perso	0,00%	9,09%	90,91%	100%
TOTAL	11,11%	16,16%	72,73%	100%

tab17 : souhait de formation sur la nature en ville et changement climatique par état de formation des sondés

La formation exclusivement par les études offre les valeurs intermédiaires pour les actions les récemment apparues dans le champ de l'aménagement à orientation écologique : soit la création d'habitats artificiels et la gestion différenciée en faveur d'une végétation spontanée, et réalise au contraire le plus gros score sur la conception aménagiste et consensuelle de la création d'espaces verts (voir enquête habitants). Le choix de la gestion différenciée pour la végétation spontanée est privilégié par les sondés qui présentent un mode de formation « complet » (étude, travail, autodidactisme), suivi par les parcours études-travail et études-perso. En somme, la formation par les études est gage d'originalité qu'à condition d'être prolongée par un second mode d'acquisition de connaissances. La formation exclusivement par le travail est de loin, la plus atypique en se limitant à trois actions, classiques dans l'aménagement du territoire : la régulation de la circulation, la régulation de la construction et la plantation d'arbres le long des voies de circulation. Les sondés uniquement autodidactes présentent un profil de réponse très proche de ceux qui n'ont bénéficié que d'une formation durant leurs études, à ceci près que les autodidactes valorisent davantage la régulation de la construction sur les espaces naturels (fig. 1)

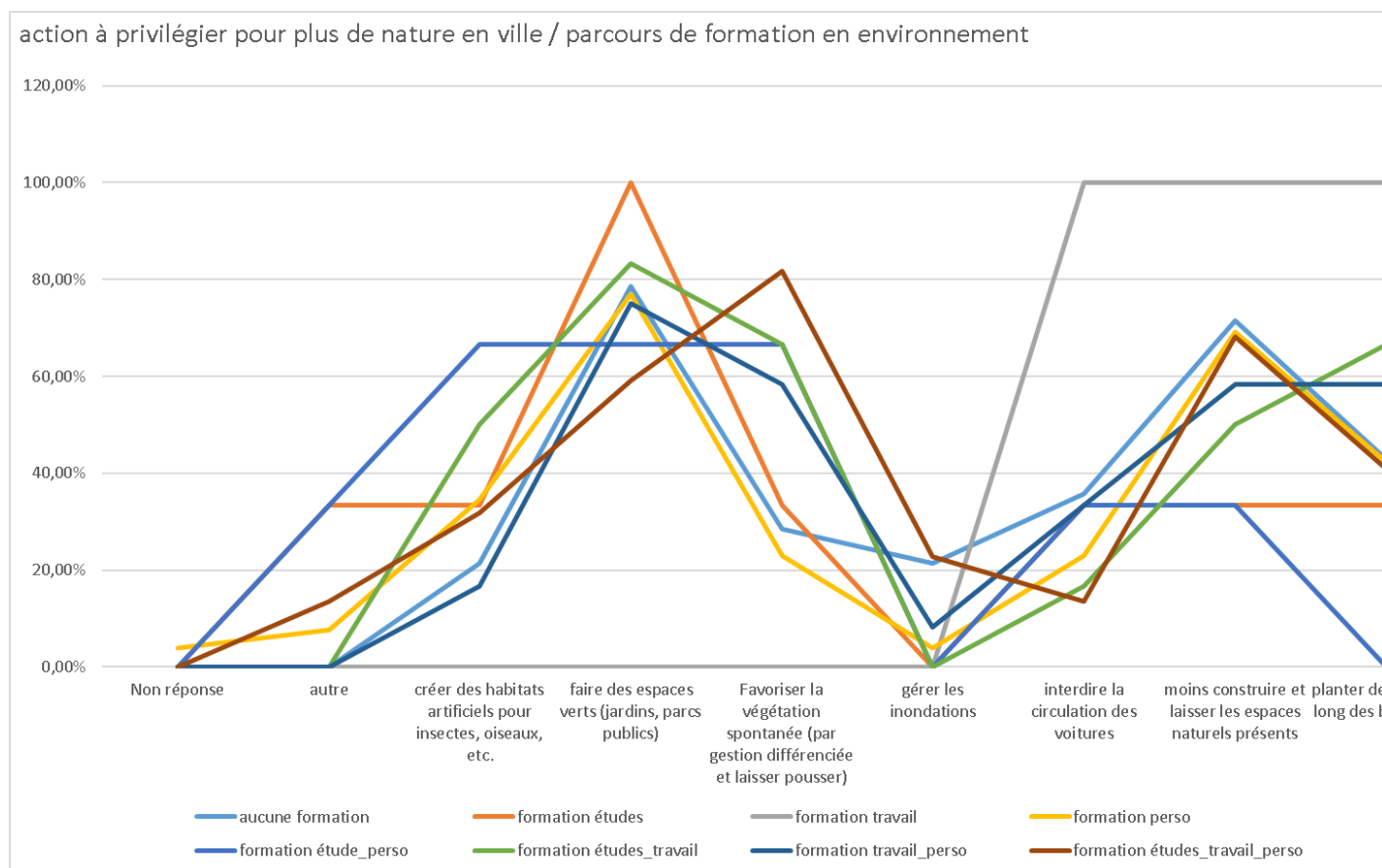


fig. 1 : profil de réponses aux actions à privilégier pour plus de nature en ville en fonction des parcours de formation des participants.